

Mercredi 10 juin 1846

Moncontour est ma Prédilection, je voudrais que tu vinses le voir tant c'est joli. C'est une des plus belles rues de la Touraine, et il y a une station à une demi-lieu, celle de Vouvray. Si nous avons Moncontour, tous mes plans seraient changés. Je ne meublerais plus si richement l'appartement de Paris, nous attendrions ; je réunirais tous mes efforts sur le château de Moncontour, car on peut l'habiter toujours. Si plus tard, nous avions une terre, il faudrait toujours venir passer les automnes qui y sont délicieux. Ce serait notre séjour pour au moins dix ans, et nous passerions décembre, janvier, février, mars et avril à Paris ; Vois-tu que j'avais raison de tenir les fonds disponibles ! Il faut 40 000 Fr. comptant pour faire l'affaire de Moncontour, car j'achèterai sous signature privée pour éviter les frais, les propriétaires me donneront leur procuration pour vendre, et je ne paierai les droits que sur les parties que je garderai.

Dès que la réponse sera venue, je l'en écrirai ! Mais dès que ce sera nécessaire, je vendrai des actions pour 40 000 Fr. et Bassenge fera tous les frais de l'établissement. Nous aurons encore 100 actions du chemin de fer Nord. Mais ce sera sujet à un versement de 7 500 Fr. dans les 1ers jours de 1847.

Moncontour est ma Prédilection
Honoré de Balzac